



Equipe Régionale d'Appui à la Gestion des Evènements indésirables

Journées d'échanges des Coordonnateurs de la Gestion des Risques Associés aux Soins

16 et 17 octobre 2023



Equipe Régionale d'Appui à la Gestion des Evénements indésirables

ATELIER REGLES D'OR

Journées d'échange des coordonnateurs de la
gestion des risques associés aux soins

17 octobre 2023



ATELIER REGLES D'OR

- Règles d'or : de quoi parlons-nous ?
- Atelier de mise en pratique
- Principes clés d'une démarche règles d'or

Bibliographie :

ICSI – Déployer une démarche Règles d'or - 2017



REGLES D'OR : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

- Visent la prévention des risques
- Sont incontournables
- Font prendre conscience aux professionnels des principaux risques encourus par le patient



REGLES D'OR : COMMENT LES DEFINIR ?

- Sont issues de l'étude des événements indésirables survenus dans l'établissement et des analyses réalisées (causes profondes) – connaissance des situations à risques
- Concernent tous les professionnels de l'établissement (toutes les fonctions et tous les services)



REGLES D'OR : ATELIER

- En groupes de 4 à 5 personnes :

Vous avez été choisis par votre établissement pour faire partie d'un groupe de travail pour définir les règles d'or.

A partir des éléments à votre disposition, définissez consensuellement des règles d'or pour votre établissement.



REGLES D'OR : PRINCIPES CLES

- Limitées en nombre
- Faciles à retenir, simples, accessibles à tous
- Conformes avec la réglementation en vigueur
- Engagent et s'imposent à tous les professionnels au sein d'un secteur
- Applicables par tous en toutes circonstances → donner les moyens nécessaires



REGLES D'OR : PRINCIPES CLES

- Co construites avec les professionnels pour faciliter l'appropriation et le portage
- Connues de tous (indiquées dans les documents, présentées aux nouveaux agents...)
- Portées par l'encadrement et le management (rencontres sécurité...)
- Incontournables et non négociables
- S'inscrivent dans une démarche de culture juste



REGLES D'OR : INTERETS

- Impact important sur le déploiement de la culture sécurité
- Moyen de montrer le soutien et l'engagement de la direction et du président de CME dans la culture sécurité



REGLES D'OR : DEMARCHE PERENNE

- Définition des règles d'or = première étape de la démarche

Une règle d'or n'est pas une règle qui dort

- Suivi :
 - Vérification de leur applicabilité
 - Vérification de leur mise en œuvre (ex audits)
 - Signalement des situations qui ne respectent pas une règle d'or ou lors desquelles une règle n'est pas applicable
 - Lien avec les analyses d'événements indésirables et les causes profondes identifiées
 - Projet à long terme